



1^{ère} Journée des Communicants de la Fédération des Coop'HLM

Mardi 20 octobre 2020, de 10H à 17H.
Paris, Union Sociale pour l'Habitat

Programme :

9H30. Accueil

10H. Des Coop'HLM, un réseau

- Accueil des participants : présentation des objectifs de la rencontre, présentation de chacun.
- Panorama des Coop'HLM : quelques chiffres clés.

11H-13H. Partageons nos expériences

La diversité des pratiques et les réalités du métier de communicant nécessitent un apprentissage permanent. Le partage d'expériences et de savoir-faire restent le meilleur moyen de faire évoluer sa communication et s'enrichir, plus particulièrement sur les thèmes suivants :

- **Communication de crise** : face à la période de crise sanitaire COVID-19 nous verrons les actions et les moyens déployés pour maintenir le lien avec les locataires et les accédants ; Intervention de *M. Brigitte Delorme, Directrice de la Communication du Groupe Des Chalets, Coop'Hlm de la Haute Garonne (31)*
- **Communication institutionnelle** : le parcours d'un office devenu une coopérative d'hlm ; Intervention de *M. Mathieu Rouault, Directeur de la Communication chez AB-Habitat (95)*
- **Communication d'image** : les enjeux et les différentes étapes d'une nouvelle identité graphique et d'une refonte de site web ; Intervention de *M. Ingrid Marquer, Responsable Marketing et Communication chez Keredes (35)*

14H. Grands témoins : Communication numérique

Témoignages et présentation des métiers de la communication numérique sous différentes formes et différents objectifs : quels en sont les enjeux, quels moyens sont mis en œuvre, illustration par quelques projets réalisés avec :

- *M. Claire Traska* : Responsable Digital et Influence chez ISOVER et Placo, Groupe Saint-Gobain.
- *M. Josué Binet* : fondateur de l'agence Micra x Arcas, Consultant expert en stratégie de communication digitale.

15H30. Échangeons nos pratiques

Quels outils communs à imaginer pour le réseau : élaboration d'une feuille de route thématique.

Nous sommes particulièrement attentifs à vous accueillir ainsi que vos collaborateurs et collaboratrices, dans les meilleures conditions et dans le strict respect des consignes sanitaires édictées par les pouvoirs publics.